

**Formation aux ministères et à l'engagement en Eglise (F.A.M.E.)
automne 2007 - juin 2010**
7^{ème} parcours

DOCUMENT DE BASE

I. OBJECTIFS

Pour promouvoir une Eglise où tous les membres sont solidairement responsables du projet de l'évangélisation, et pour répondre aux nécessités du temps, un septième parcours de formation aux ministères est offert aux laïcs dès l'automne 2007. A la lumière des six premières expériences F.A.M.E. et en accord avec notre évêque, les services retenus sont les suivants:

1. Catéchiste

- 1.1 en catéchèse paroissiale
- 1.2 en catéchèse spécialisée
- 1.3 en catéchèse paroissiale et Intervenant en Enseignement Religieux Scolaire

2. Intervenant en Enseignement Religieux Scolaire

- 2.1 à l'école primaire
- 2.2 au C.O.
- 2.2 au secondaire II^{ème} degré

3. Auxiliaire pastoral

- 3.1 en paroisse
- 3.2 dans les mouvements
- 3.3 dans le milieu de la santé
- 3.4 en institutions spécialisées
- 3.5 en animation jeunesse

4. Auxiliaire en liturgie

- 4.1 responsable d'équipe liturgique
- 4.2 président et/ou animateur d'assemblées liturgiques

5. Auxiliaire en diaconie

- 5.1 responsables du service de la charité (paroisse, secteur, mouvement, etc...)

Pour tout renseignement, veuillez contacter Véronique Denis

par téléphone 027 327 44 00
par fax 027 327 44 01
ou par e-mail fame@cath-vs.ch

Les pré-inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 20 février 2007.**

Elles doivent être adressées à :

F.A.M.E. VII
Véronique Denis

Maison diocésaine Notre-Dame du Silence - ch. de la Sitterie 2 - 1950 Sion
Tél. 027 327 44 00 – fax 027 327 44 01 – e-mail : fame@cath-vs.ch

Pour tous les candidats et leurs mandants pastoraux, une matinée d'information très détaillée est prévue **le samedi 10 mars 2007** à Sion, à la Maison diocésaine Notre-Dame du Silence, de 09h30 à 12h00, sans obligation d'engagement. Deux rencontres de formation préliminaire seront proposées en mars prochain. Ce n'est qu'au terme de ce processus que l'engagement définitif et le *contrat de formation* seront établis, c'est-à-dire en avril – mai -juin 2007.

II. DESCRIPTIFS : MINISTÈRES, FORMATION, CANDIDAT(E)S

Pour que les paroisses, les secteurs et les mouvements puissent opérer un choix en connaissance de cause, trois **profils** sont proposés, qui décrivent :

- 1. Les ministères retenus**
- 2. Les exigences de la formation**
- 3. Une sorte de portrait-type des candidat(e)s.**

1. PROFIL DES MINISTÈRES

Remarques préliminaires

Au terme du parcours, les candidats qui ont satisfait à toutes les exigences reçoivent de la part des animateurs de la F.A.M.E. un certificat de formation pastorale. Ils reçoivent en outre une habilitation à exercer une tâche pastorale de la part de l'Evêque de Sion et sont présentés à la communauté.

Ces services sont, en principe, bénévoles. Si un salaire est envisagé, d'entente avec les mandants pastoraux, il est mentionné dans le contrat d'entrée en formation.

1.1 Catéchiste

Selon les nouvelles orientations diocésaines, l'éducation à la foi est répartie entre

- la catéchèse dans le cadre paroissial,
- et l'enseignement religieux dans le cadre scolaire.

1.1.1 Catéchèse paroissiale

La catéchèse en paroisse a pour mission :

- **d'offrir au « noyau communautaire »** (formé de chrétiens mûrs et déjà initiés à la foi) **une formation**, leur permettant de progresser dans leur chemin de foi et d'être des témoins pour le monde d'aujourd'hui ;
- **de porter une attention renouvelée à la catéchèse des adultes**, en vue de susciter et d'accompagner des groupes de redécouverte et d'approfondissement de la foi ;
- **d'organiser la préparation aux sacrements** dans le cadre des communautés ecclésiales (familles, paroisses, secteurs) selon les différents âges : catéchèse des enfants, des jeunes et des adultes ;
- **de porter le souci d'une « nouvelle évangélisation » des paroissiens**, c'est-à-dire de l'annonce de la bonne nouvelle du

Salut aux personnes éloignées de la foi et vivant dans des situations d'indifférence religieuse.

1.1.2 Catéchèse spécialisée

La F.A.M.E. offre aussi une voie de spécialisation pour les catéchistes présents en institutions pour personnes handicapées ou en difficulté.

1.1.3 Catéchèse paroissiale & Intervenant en Enseignement Religieux Scolaire

L'expérience nous a montré que certaines catéchistes engagées en paroisse assurent également quelques heures d'enseignement religieux scolaire dans le degré primaire. Pour acquérir les compétences pédagogiques nécessaires, il est demandé, aux personnes qui n'ont pas de formation spécifique (Ecole normale, HEP ou expériences jugées équivalentes) de compléter leur formation en suivant des journées de spécialisations complémentaires.

1.2. Intervenant en Enseignement Religieux Scolaire

1.2.1 Ecole primaire

L'Eglise encourage la présence des Intervenants en Enseignement Religieux Scolaire.

Ce service consiste à :

- gérer un programme d'année de façon autonome
- collaborer avec le titulaire de classe
- coordonner les activités réalisées en classe avec la catéchèse paroissiale.

Ce service, en plus des connaissances religieuses qu'il nécessite exige des compétences pédagogiques importantes. (Ecole normale, HEP ou expériences jugées équivalentes).

1.2.2 Secondaire 1^{er} et 2^{ème} degrés

L'enseignement religieux au C.O. ou au Collège requiert une formation de base de niveau universitaire. Ce service comporte deux aspects complémentaires :

- l'enseignement religieux *
- l'animation spirituelle de l'établissement (célébrations, aumônerie, coordination avec la catéchèse paroissiale, retraites et temps forts, etc...).

** D'autres formations plus ponctuelles seront proposées aux professeurs par les coordinateurs pour l'enseignement religieux mandatés par le D.E.C.S. de l'Etat du Valais.*

1.3 Auxiliaire pastoral

Ce service vise à stimuler, à soutenir et à coordonner la pastorale dans plusieurs milieux.

1.3.1 *En paroisse*

Dans les villages et les quartiers, notamment là où les prêtres ne résident pas, l'animateur de paroisse collabore à l'organisation de la communauté locale et veille à faire le lien avec les autres responsables pastoraux de la paroisse ou du secteur : responsables de conseils de communauté, animateurs de groupes paroissiaux (groupes d'enfants, de jeunes, d'adultes, de couples, de familles...)

Services possibles : accueil, écoute-accompagnement, secrétariat, médias, vie du quartier, etc...

1.3.2 *Dans les mouvements*

Dans les divers mouvements constitués (d'Action catholique, de spiritualité...), l'animateur favorise la croissance des personnes à travers les activités des groupes et des communautés.

1.3.3 *Dans le milieu de la santé*

Il stimule et coordonne une présence humaine et chrétienne en aumôneries d'hôpitaux ou de homes, auprès des malades et personnes âgées (groupes de visiteurs, accompagnement en fin de vie, accompagnement des familles dans le deuil).

1.3.4 *En institutions spécialisées*

Ce service se vit auprès des personnes en situation de handicap ou de marginalité. Il englobe aussi le soutien des personnes en activité professionnelle dans ces milieux spécialisés.

1.3.5 *En animation jeunesse*

« *Les jeunes évangélisent les jeunes* ». Cette filière souhaite donner la possibilité à des jeunes de s'investir dans l'animation jeunesse.

1.4 Auxiliaire en liturgie

Ce service peut revêtir deux formes :

1.4.1 Responsable d'équipe liturgique

Il anime l'équipe liturgique de la paroisse ou du secteur et en coordonne les différentes activités. Services en découlant : conception de la vie liturgique et programmation des temps forts ; planification de la formation pour les personnes au service de la lecture de la Parole, de l'autel (cérémoniaires, servants de messes), de l'eucharistie (auxiliaires), de l'animation chorale et musicale, de la sacristie, de l'aménagement et de la décoration des espaces de célébrations, etc...*

** La F.A.M.E. forme des personnes auxquelles vont être effectivement et efficacement confiées des responsabilités en liturgie. La formation est offerte en collaboration avec le Centre Romand de pastorale liturgique (la Pelouse, Bex). Celui-ci propose par ailleurs pour les différents types de services cités des temps d'initiation théorique et pratique ouverts à tous, ponctuels et ciblés.*

1.4.2 Président et / ou animateur d'assemblées liturgiques

Dans la perspective où les prêtres ne pourront plus assumer eux-mêmes la présidence de toutes les assemblées liturgiques, l'animateur est appelé à préparer et à conduire diverses célébrations : liturgie de la Parole, liturgie des Heures, veillées ou temps de prières pour différentes circonstances (temps fort, baptême, mariage, deuil...), assemblées en absence/attente de prêtres en semaine (A.A.P.), etc... L'animateur d'assemblées liturgiques est aussi invité à faire chanter l'assemblée.

1.5 Auxiliaire en diaconie

Notre monde est en plines mutations. De nouvelles pauvretés émergent et souvent, par manque de forces et de personnel, ce souci de la charité est oublié. La formation proposée s'adresse à des personnes amenées ensuite à créer et à renforcer les lieux d'accueil, des réseaux de solidarité, d'accompagnement des personnes en marge de notre société.

Autres services possibles : engagements dans les services caritatifs, auprès des réfugiés, des prisons, etc...

2. PROFIL DE LA FORMATION

2.1 Durée

La formation dure **3 ans**. Elle comprend :

Un tronc commun de formation théologique et biblique

- pendant 2 ans, une soirée par semaine ;
- la 3^{ème} année, environ dix soirées, réparties en trois modules.

Une formation spécialisée

- durant les 3 ans, 4 rencontres par an de formation méthodologique et pratique (samedis, selon les 5 axes de spécialisation).

Stage pratique accompagné

- dès le début, une insertion pratique, accompagnée par un maître de stage, dans le service choisi, selon le contrat de formation ;
- la 3^{ème} année, prise en charge de responsabilités directes dans l'activité choisie avec l'appui d'un maître de stage. Le choix du maître de stage est de la compétence des animateurs de la F.A.M.E., d'entente avec le candidat et le mandant pastoral. Les critères de choix du maître de stage seront la disponibilité, ses compétences et son expérience dans le domaine envisagé.

Plusieurs travaux écrits pour vérifier l'intégration des connaissances transmises, et ***un travail final de certificat***, accompagné par un conseiller d'études, sur un sujet à choix, en lien avec son engagement futur.

2.2 Une formation belle mais exigeante

Au vu des précédents parcours, les animateurs insistent sur le fait que le parcours de la F.A.M.E. comporte de réelles exigences, qu'il est un effort de longue haleine, qu'il demande un gros investissement personnel et qu'il est bon de tout mettre en oeuvre pour que ne s'inscrivent que des candidats qui puissent le mener à terme. D'où l'importance du discernement initial, surtout de la part de l'instance pastorale d'envoi qui connaît le / la candidat(e) et du parcours de discernement qui offre deux « soirées types » de formation mettant en oeuvre le propos et la méthodologie suivis.

3. PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Un service résulte de la rencontre entre un charisme personnel et un besoin discerné, reconnu par la communauté. Voici quelques critères sur lesquels on peut se baser pour l'appel à une formation et à un service ecclésial:

3.1 Critères personnels

- Avoir un certain contact avec la Bible, les sacrements, un enracinement dans la vie en Eglise, la prière.
- Etre en relation effective et régulière avec une communauté ecclésiale.
- Faire preuve de bon sens, d'équilibre personnel.
- Donner la garantie morale d'une durée raisonnable dans l'engagement.
- Disposer de quelques éléments de base indispensables à l'approche théologique: capacité de prendre des notes, de faire une petite synthèse, de lire un document, de formuler une idée.
- Obtenir l'accord du conjoint, si le / la candidat(e) est marié(e).

3.2 Critères pastoraux

- Disposer d'une certaine expérience antérieure de travail ecclésial.
- Avoir un projet personnel inséré dans le projet pastoral communautaire.
- Faire montre de compétences pratiques de base répondant à la nature du service visé.
- Etre capable d'entrer en relation, d'écouter l'autre, de travailler en collaboration, au sein d'une équipe.
- Etre disposé à l'auto-évaluation, à la remise en question personnelle.
- Etre au clair sur l'option du bénévolat ou de la rétribution dès le départ. Si l'option est celle du salariat, l'employeur futur peut garantir le salaire sur la base d'un budget.

3.3 Critères ecclésiaux

- Avoir le souci de « faire Eglise », de tout mettre en œuvre pour favoriser l'unité, la communion.
- Avoir un état de vie conforme aux lois de l'Eglise.
- **Remarque :** pour les personnes divorcées remariées, ou vivant une situation matrimoniale particulière, et dans le sens des propositions de l'Eglise universelle, une nouvelle spécialisation est offerte pour ces personnes (et pour d'autres), à savoir le service de la diaconie et de la charité. Cette proposition de spécialisation ouvre des perspectives d'espérance et permet à chacun, selon sa situation personnelle, de trouver sa place en cohérence avec le message évangélique et celui de l'Eglise universelle.
- Etre bien accepté dans sa communauté de vie.

Les exigences peuvent paraître élevées. Elles correspondent cependant à la réalité et à la spécificité de la F.A.M.E. par rapport à d'autres types de formations plus « gratuites » ou spirituelles: la F.A.M.E. souhaite former des personnes susceptibles d'assumer des *responsabilités* dans un *service ecclésial*.

III. ENJEUX

1. La mise sur pied d'un nouveau parcours de formation s'inscrit dans les options diocésaines confirmées et encouragées par Monseigneur Brunner. L'expérience de la F.A.M.E. VI a en effet prouvé *l'importance de ces services laïcs* pour la vie pastorale de notre diocèse. Les prévisions actuelles quant à la répartition des forces pastorales dans un proche avenir démontrent l'urgence, à court terme, des besoins en agents pastoraux. Il y va aussi, et surtout, du *visage de notre Eglise diocésaine conçue comme une véritable COMMUNION où se vit un partage des engagements et des responsabilités*.
2. Ce sont les instances pastorales d'envoi (équipes pastorales de paroisses et de secteur, conseils de communauté, mouvements, institutions diverses) qui sont les premières impliquées dans la formation des candidat(e)s puisque :
 - elles « *parrainent* » les candidat(e)s et attestent qu'ils (qu'elles) correspondent au profil souhaité ;
 - elles déterminent au départ le *projet pastoral* de manière aussi précise que possible ;
 - elles les *accompagnent* et les soutiennent au long des trois ans de formation ;
 - elles leur assurent au terme un *engagement* conformément au contrat.
3. Nous vous invitons donc:
 - à discerner les besoins de votre paroisse (sans oublier la perspective du secteur), de votre communauté ou institution, en privilégiant des domaines actuellement sous représentés ;
 - à discerner les personnes que vous jugez aptes à suivre cette filière de formation.
4. Nous ne pouvons garantir de retenir toutes les candidatures annoncées. Nous donnerons priorité aux régions où le manque de forces pastorales vives se fait le plus cruellement sentir. Nous procéderons de plus à une répartition géographiquement équitable.
5. Parce que le nombre d'inscriptions est limité à une cinquantaine en tout, 25 dans le Bas (à St-Maurice) et 25 dans le Valais central (à Sion), nous vous prions d'opérer un discernement rapide, pour lequel nous vous remercions d'avance.

IV. PARCOURS DE DISCERNEMENT ET INSCRIPTIONS

La démarche d'inscription permettra aux différents partenaires de se connaître et de mûrir une bonne décision. En voici les étapes :

- 1. Premier entretien entre une personne intéressée (ou pré-inscrite) et un responsable pastoral** (généralement le curé, ou le responsable pastoral). Le feuillet « *Discernement en dialogue* » permet d'en préciser les modalités. (cf. annexe, feuille rose)

Au cours de cet entretien se clarifient les besoins de la communauté locale, les motivations et aptitudes du candidat et les perspectives d'engagement.

Etablissement en commun du **projet d'engagement** : la personne candidate remplit la *grille de discernement personnelle*, le responsable pastoral la *Recommandation communautaire d'inscription*. (cf. annexes, feuilles jaunes)

- 2. La personne candidate contacte la responsable de la F.A.M.E.** oralement si nécessaire pour des renseignements complémentaires ; par écrit, en lui renvoyant :

- le bulletin de pré-inscription qu'il (elle) a rempli ;
- sa grille de discernement personnel ;
- la recommandation communautaire de son mandant pastoral.

Adresse : F.A.M.E. VII

Véronique Denis - Maison diocésaine NDS
ch. de la Sitterie 2 - 1950 SION

Délai : 20 février 2007

- 3. Matinée d'informations**

Pour toutes les personnes pré-inscrites et leurs mandants :

le samedi 10 mars 2007, de 09h30 à 12h00

à la Maison diocésaine, Notre-Dame du Silence, Sion.

- 4. Parcours de discernement**

En mars 2007, deux soirées-types de formation préliminaire, sans obligation d'engagement.

Objectifs : fournir des instruments de travail de base (découverte de la Bible, prise de notes, résumé des textes, organisation du travail...) et permettre aux candidat(e)s ainsi qu'aux animateurs F.A.M.E. de discerner si cette voie de formation correspond aux attentes mutuelles. Ce parcours fait partie du processus d'inscription et il est à suivre dans son intégralité.

Dates

mardi 20 mars 07 20h00 - 22h00 à St-Maurice / Foyer franciscain

jeudi 29 mars 07 20h00 - 22h00 à Sion / Notre-Dame du Silence

5. Entretien avec un membre de la F.A.M.E. et inscription définitive

Cet entretien aura lieu en avril - mai - juin 2007. Y participent : la personne candidate, le responsable pastoral (le curé + président du Conseil de Communauté / ou le responsable du mouvement ou de l'institution) et la responsable de la F.A.M.E. (ou un autre membre). Il permet aux trois partenaires de vérifier que toutes les conditions souhaitables sont remplies. C'est au terme de ce processus que le *contrat d'entrée en formation* est établi et l'inscription rendue définitive.

6. Début de la formation

Samedi 1 septembre 2007, au Foyer de Charité à Bex. Une information détaillée sur les cours, les stages et journées de spécialisation sera donnée conjointement aux candidat(e)s et à leurs maître(se)s de stage dans le courant de l'automne 2007.

7. Frais – Ecolage

Nous invitons les paroisses, les mouvements et autres institutions à payer un écolage (participation aux frais de formation).

Prix par année à charge des mandants : 250.—frs par personne.

Les autres frais (photocopies des cours, repas lors des journées de spécialisation et d'ouverture...) sont à charge des étudiants ou à charge des mandants, selon entente préalable.

V. LES RESPONSABLES

L'accompagnement et la formation des candidat(e)s aux ministères seront assurés par des prêtres, religieuse, théologiens laïcs, assistants pastoraux et animateurs en pastorale.

La composition de l'équipe n'étant pas définitive, la liste des personnes animatrices du parcours vous sera communiquée ultérieurement.

Responsable de la FAME VII

Sion, décembre 2006

Véronique Denis